

EDUCATION CIVIQUE 3ème

ELECTION

Titre IV : Les partis et les groupements politiques

Objectifs spécifiques: Je dois être capable de/d' :

- définir ce qu'est un parti et un groupement politique
- expliquer les caractères et les rôles des partis politiques
- déterminer les différences entre organisations politiques et associations ou organisations non politiques.

Activité 1 : Mise en situation

Je lis attentivement le texte :

Les parties politiques sont les intermédiaires entre le peuple et le gouvernement : le parti élabore un programme présentant ses propositions. Les partis de l'opposition peuvent proposer des solutions alternatives à la politique de la majorité en place. Les partis ont aussi une fonction de direction: ils ont pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir afin de mettre en œuvre la politique annoncée. Si dans les régimes pluralistes (où existent plusieurs partis) la conception traditionnelle est que le pouvoir exécutif est en charge de l'intérêt national indépendamment des partis, ceux-ci assurent bien la conduite de la politique nationale par l'intermédiaire de leurs représentants au gouvernement et dans la majorité parlementaire. Ils légitiment et stabilisent le régime démocratique, en le faisant fonctionner. Les parties politiques sont des animateurs du débat politique, ils contribuent aussi à structurer l'opinion publique.

Activité 2 : Interprétation

A partir de ce texte :

J'essaie de définir le « parti politique » :

La partie politique est un groupe de personnes réunis ayant la même opinion, le même intérêt politique et la même volonté de réaliser l'action politique

Je donne les rôles des parties politiques :

- dans la vie publique :
 - Forme l'opinion publique sur les questions d'intérêts publique
- dans la vie politique :
 - si les parties sont dans la majorité, ils tracent des grandes lignes des programmes du

gouvernement

- si les parties sont dans l'opposition, ils émettent des critiques et donnent des conseils ou des solutions au gouvernement
- dans les élections :
 - ils lancent une propagande pour faire élire leur candidat
 - ils contrôlent les opérations électorales et dénoncent les irrégularités et portent plainte auprès de la HCC

Activité 3 : Formulation des hypothèses

Je donne la différence entre parti politique et association ou organisation non politique

- La Partie politique cherche le soutien populaire pour la conquête du pouvoir.
- Association : organisme à vocation d'aide publique ou humanitaire et dont le financement est principalement privé.

Je coche si l'organisation est politique ou non politique :

	Organisation politique	Organisation non politique
Tiako i Madagasikara	X	
WWF		X
Hery Vaovaoan'i Madagasikara	X	
Malagasy Tonga Saina	X	
Malagasy Miara Miainga	X	
CARE		X
SECALINE		X
Antoko Maitso Hasin'i Madagasikara	X	
TGV	X	

Activité 4 : Réinvestissement

Je vais au bureau du Fokontany ou de la Commune ;

- Je demande à voir un responsable et je collecte la liste des parties politiques et les associations dans ma région ainsi que leurs rôles et responsabilités

FORMALISATION/ STRUCTURATION/ SYNTHESE



Un parti politique est une association de personnes unies par des idées communes et dont le but est d'accéder au pouvoir et de gouverner selon ces idées. Cette conquête du pouvoir s'effectue lors des élections : les partis proposent leurs candidats au suffrage des citoyens ; ceux-ci choisissent leurs représentants en fonction de leurs programmes. En proposant aux électeurs plusieurs choix, les partis politiques ont un rôle essentiel dans la vie politique d'un pays.

Une association est la réunion de plusieurs personnes qui décident de se regrouper autour d'une activité commune, dans un but autre que celui de partager des bénéfices.

